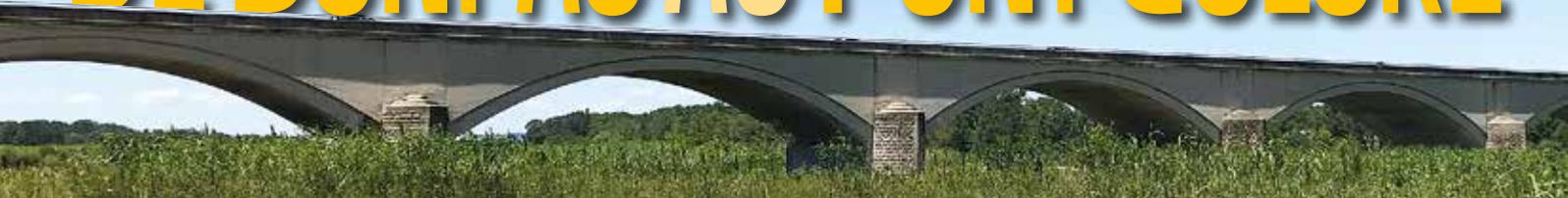


# DE BONPAS AU PONT COLORÉ



## VOISINS VIGILANTS :

la solidarité renforce la lutte contre les vols et effractions.

*Attachée à la lutte contre l'insécurité, la Municipalité a lancé l'adhésion de Noves et des Paluds-de-Noves au dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires ».*

### De quoi s'agit-il ?

La plateforme communautaire Voisins Vigilants et Solidaires met en relation les habitants d'un même quartier désireux de prévenir ensemble l'insécurité. En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes ; dans les villes adhérant au dispositif, le nombre de cambriolages baisse de 20 à 40% (source Ministère de l'Intérieur) grâce aux liens privilégiés créés entre la Mairie, les forces de l'ordre et les voisins vigilants.

### Comment s'inscrire ?

Chaque citoyen peut s'inscrire **GRATUITEMENT** sur le site [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org). Les inscriptions sont vérifiées et validées et les données personnelles sont protégées. Si vous avez des difficultés à accéder à Internet, vous pouvez solliciter l'aide d'un proche ou des conseillers numériques de permanence au Foyer des Jeunes (07 77 84 92 33) pour vous inscrire (le mardi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et le vendredi, de 9h à 12h30). Le dispositif prévoit une inscription particulière pour les seniors dont les enfants et les proches souhaitent recevoir les alertes. Votre numéro de téléphone portable sera à renseigner pour recevoir les alertes S.M.S.

### Comment ça marche ?

Une fois inscrit, votre rôle principal consiste à veiller et alerter. Il s'agit de vigilance passive, les voisins ne se substituant pas aux forces de l'ordre. Vous constatez un évènement inhabituel et suspect ? Envoyez une alerte depuis votre téléphone. Elle sera immédiatement transmise par S.M.S. ou courriel aux autres membres, à la Mairie, la Police Municipale et la Brigade de Gendarmerie de Châteaurenard, et tous les membres du secteur seront avisés simultanément.

Cela permet d'accroître la réactivité de l'action des forces de l'ordre en matière de tranquillité publique et de faciliter l'alerte des citoyens.

D'autres fonctionnalités seront développées comme le partage de vos dates de départ en vacances avec des membres de votre choix, en complément du dispositif « Opération Tranquillité Vacances » qui sera toujours actif.

Les panneaux d'entrée de ville alerteront sur le dispositif et les adhérents se verront offrir un autocollant de boîte à lettre pour renforcer la dissuasion.

*Basé sur la convivialité, l'entraide et la solidarité, le dispositif contribuera à un cadre de vie plus serein.*



2 Ecoles - Petite Enfance - Foyer des Jeunes

3 Travaux - Voirie - Matériel

4 Social - Travail - Emploi - Economie

5 Sports - Vie Associative - Jeunesse

6-7 Animation Culturelle - Tourisme

8-9 Environnement - Communication

10 Agriculture - Gestion de l'eau - Développement Durable

11 Les Paluds

12 Le mot de la majorité

13 Le mot de l'opposition

14-15 La vie de la commune



*Edith Landreau*

Permanence : le mardi, de 17h30 à 18h30, en Mairie, Bureau Permanence des élus.

Contact : 06 98 66 09 15 Mail : landreau.edith@orange.fr

## Bien manger à la cantine avec les copains et les copines !

Les derniers travaux de la cuisine et du réfectoire de la cantine de l'école de Noves (en 2018) ont fait de notre cuisine une cuisine centrale avec la livraison des repas pour les enfants de l'école Saint-Joseph et de l'école Louise Michel des Paluds-de-Noves.



Nous avons aussi amélioré le confort acoustique et augmenté la superficie du réfectoire.

Soucieux du « bien manger » des enfants, nous étions revenus au service à table à la cantine de Noves, afin que les enfants prennent le temps de bien manger. Mais il fallait servir un nombre trop important d'enfants, qui s'impacientaient et devenaient trop bruyants.

Aussi, en concertation avec les enfants du Conseil Municipal, les animateurs, les cuisiniers, les agents municipaux... nous sommes revenus au self-service.

L'objectif a été d'optimiser le service, en préservant le confort d'un repas à table, sous la bienveillance des agents dans

un espace dédié pour les tout-petits et proposer une zone de self-service pour les plus grands, leur permettant d'acquérir plus d'autonomie et d'adapter leur assiette à leur appétit.

La zone de lavage de la vaisselle a aussi été rénovée par un lave-vaisselle moins bruyant, avec moins d'émanations de vapeur donc plus confortable pour le personnel.

Depuis toujours, la Municipalité gère en direct ses cantines, c'est-à-dire qu'elle maîtrise et définit sa politique alimentaire pour les enfants de la commune, consciente que, les bonnes vieilles cantines restent, pour les plus vulnérables économiquement, la seule occasion de faire un « vrai » repas dans

la journée ; et que la cantine doit aussi demeurer le socle d'une « culture » du bien manger.

Notre cantine sert des produits bio et/ou locaux (les Bouches-du-Rhône étant le premier département producteur de fruits et légumes de France) et de saison pour un prix toujours modique.

Les enfants, aidés par leur enseignant (une classe par mois) et le personnel municipal décident du menu ; et cette année, les plus grands iront par petits groupes, en cuisine, se « rendre compte » du travail des cuisiniers ! Ce qui permettra encore moins de gaspillage.

Bravo et merci à tous pour nos petits Novais et Palunais !

## Accueil "Ados" été 2022

Dix-neuf jeunes de 14 à 17 ans ont participé à notre séjour à la montagne avec, au programme, du rafting, de la randonnée, Via Ferrata, baignade au lac de Champsaur.

Tout au long de l'été, des sorties ont été organisées : au Parc Spirou, à Wave Island, au paint ball, au Zoo du Lunaret et à Prison Island à Montpellier, une randonnée en vélo, de l'escalade et de la trottinette électrique dans les Alpilles.

Les jeunes ont aussi pu participer à une belle journée qui a débuté par une « Run Color » dans le village, suivie d'une « Holly Party », organisée en partenariat avec l'Accueil Collectif de Mineurs de Villargelle.

Un bel été 2022 !



Séjour à Ancelles - Un groupe dynamique, enthousiaste et de beaux moments de partage



*Michel Seignour*

Permanence : le lundi, de 18h à 19h, en Mairie, Bureau Permanence des élus.

Contact : 06 82 05 04 46

## Sécurité et travaux

**Excès de vitesse, sécurité des personnes : un traitement en profondeur.**

Conscient de la problématique grandissante des incivilités liées aux excès de vitesse et aux difficultés des dessertes scolaires, le Comité Sécurité a souhaité apporter une réponse à la hauteur des enjeux. Les réflexions engagées depuis plusieurs mois, en partenariat avec la Police Municipale et le Comité Travaux, Voirie, permettent de dégager une série de mesures pour un traitement en profondeur.

L'investissement dans des moyens propres pour effectuer des contrôles radar. Jusqu'alors l'équipement à visée laser était mutualisé avec les autres communes, ce qui ne permettait pas des contrôles fréquents.

**Nous avons reçu notre propre matériel commandé dès le début du mandat. Le nombre d'opérations organisées par notre Police Municipale avec l'appui de la Gendarmerie de Châteaurenard a ainsi été multiplié par 10.**

Le projet d'aménagement de la route de St-Rémy un feu rouge de déclenchement en cas de dépassement des 50km/h sera mis en place dans les meilleurs délais. Il permettra, en attendant l'aménagement complet, de limiter la vitesse en entrée d'agglomération et de sécuriser les engagements sur cette voie.

Issue des premières réflexions sur la gestion des flux, une première mesure a été prise pour limiter les passages boulevard de la République après la desserte des écoles : un nouveau barreau permet de rejoindre l'avenue Agricole Viala directement depuis l'avenue Joliot Curie.

Le projet d'aménagement de la route de Cabannes débutera fin 2022. Il comportera deux ronds-points désaxés sur la rue du 19 mars 1962 afin de casser la vitesse par contrainte ; ralentisseurs et maintien du radar pédagogique renforceront le dispositif.

Le projet d'aménagement de l'avenue de la Libération permettra un cheminement piéton sécurisé jusqu'au centre-ville. La réduction de gabarit et les ralentisseurs obligeront à réduire la vitesse.



Desserte scolaire Jean Jaurès : sécurisation complète. L'accroissement du nombre de véhicules stationnant sur la partie ouest du parking Jean Jaurès rend difficile et dangereuse la desserte par autocar. En concertation avec la Police Municipale et la R.D.T. 13, le déplacement de cette desserte sur la zone des 3 Vergers apparaît comme une des seules solutions viable et sérieuse. Le domaine appartient à la commune, l'espace est suffisant pour la création d'un flux dédié aux bus avec quai. Un stationnement minute en épi permettra d'éviter la gêne entre les véhicules et les autocars. Un garage vélo sécurisé permettra les cheminements à vélo sur ce site desservi par la voie verte et ainsi limiter le nombre de véhicules.

L'équipe municipale met tout en œuvre pour traiter le sujet de la sécurité routière et piétonne. Cependant, il en va de l'attitude de chacun au volant. Pensons à nos enfants, pensons à tous les riverains, respectons-nous au nom de la sécurité et du bien vivre ensemble.



Mireille Meynaud

Permanence : le lundi, de 14h à 16h, en Mairie, Bureau Permanence des élus.

Contact : 06 07 23 19 74 Mail : d\_meynaud@orange.fr

## Colis et repas de Noël

**La période des fêtes de fin d'année approche à grands pas.** Les colis gourmands pour les Novais et les Palunais de plus de 75 ans seront distribués : lundi 28, mardi 29, mercredi 30 novembre, jeudi 1er décembre, de 13h30 à 16h30 et vendredi 2 décembre, de 8h30 à 12h30, en Mairie de Noves et en Mairie Annexe des Paluds-de-Noves.

Un repas de fin d'année offert par le C.C.A.S. est organisé le samedi 26 novembre 2022 à 12h à la salle de l'Espacrier à Noves. Il est réservé aux Novais et aux Palunais âgés de plus de 65 ans.

Les inscriptions pour le repas se feront directement au C.C.A.S. de Noves pendant les heures d'ouverture ou par téléphone au 04 90 24 43 08 ou par mail à [ccas@noves.fr](mailto:ccas@noves.fr) jusqu'au vendredi 18 novembre 2022.

## Logements sociaux

Durant les années 2021 et 2022, de nombreux logements sociaux ont été construits sur la commune. Ils ont permis de répondre à un besoin de la population novaise.

Selon l'Insee, «1,1 million de ménages, occupants en titre de leur logement, soit 2,9 millions de personnes, souffraient ainsi de mauvaises conditions de logement.» Depuis la loi n°2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable, le droit à l'accès à un logement est garanti par l'Etat. C'est dans cette continuité que la commune de Noves a décidé de construire des logements sociaux pour les habitants de sa commune mais aussi pour et surtout pour les personnes en situation d'urgence comme le prévoit la loi DALO tout en respectant la notion de mixité sociale. Cependant, malgré cette volonté, il en reste néanmoins un cadre réglementaire très strict. Il est selon nous important d'expliquer aux habitants le fonctionnement de la gestion des logements sociaux.

En quelques termes, il existe différents types de logements : P.L.A.I., P.L.U.S., P.L.S. et P.L.I., déterminés selon le mode de financement. Ainsi, les bailleurs sociaux sont tenus de respecter des plafonds de loyers. De plus, les futurs locataires de logements sociaux doivent justifier de plafonds de ressources déterminés par un

arrêté publié en fin d'année civile dans le Journal Officiel.

D'autre part, les candidats sont proposés au nombre de trois comme le prévoit le cadre réglementaire par les différents réservataires (contingent mairie, contingent préfectoral, contingent départemental, ...).

Chaque dossier est examiné par le bailleur social et présenté en Commission d'Attribution des Logements (CAL) qui détermine le candidat retenu. L'article L.441-2 du C.C.H. prévoit que « le Maire de la commune où sont implantés les logements attribués, ou son représentant, est membre de droit des commissions d'attribution. Il dispose d'une voix prépondérante en cas d'égalité des voix ».

Cependant, il ne faut pas oublier que le bailleur social reste propriétaire de ces logements et donc l'acteur principal dans le processus final lors de la signature du bail locatif.

Enfin, il est tout de même important de noter que le cadre réglementaire ne se limite pas à ces quelques notions et



Le logement social maîtrisé est une priorité pour la commune.

rend une certaine complexité que ce soit de la construction, à l'attribution et à la gestion des logements sociaux.

Pour rappel, pour toute demande de logement social, vous devez effectuer une demande sur le site [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) ou auprès du guichet enregistreur et ensuite transmettre votre numéro unique d'enregistrement au C.C.A.S. de Noves.



### Ateliers

Des ateliers à destination des retraités de la commune ont été organisés en partenariat avec l'association ASEPT pour cette fin d'année 2022.

- 10 ateliers « Toutes les clés pour être un sénior du web », du 26 avril au 5 juillet
- 5 ateliers « Nutrition », les mardis 6, 13, 20, 27 septembre et 4 octobre, de 9h30 à 12h
- 4 ateliers « Gestes de premiers secours en cas d'accident domestique », les 7, 21, 25 et 28 octobre, de 9h à 11h
- 5 ateliers « Sommeil », les 3 et 24 novembre, ainsi que les 1<sup>er</sup>, 8 et 15 décembre, de 10h à 12h

Ces ateliers se déroulent à la salle des Expositions de la Mairie de Noves.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire au C.C.A.S. de Noves pendant les heures d'ouverture, par téléphone au 04 90 24 43 08 ou par mail à [ccas@noves.fr](mailto:ccas@noves.fr)



Laurent Fabre

Permanence : le mardi, de 17h30 à 18h30, en Mairie, Bureau Permanence des élus.

Contact : 06 76 71 11 68 Mail : fabre.laurent68@gmail.com

## Skate Park de Noves



Vue générale du projet de Skate Park en face du Stade du Moulin.

### Les études préalables et la conception démarrées début 2021 conduisent à un projet qui arrive à maturité.

Il s'agit d'un équipement qui s'inscrit dans un réseau d'installations sportives (Cavaillon, Isle-sur-la-Sorgue, Saint-Rémy-de-Provence...) et qui répond à un besoin d'activité sportive et quotidienne, solidaire et intergénérationnelle.

Son implantation s'inscrit dans une réflexion globale (voie verte, liaison avec les installations sportives existantes, adaptation à la demande sociétale, identité locale) de façon à compléter l'offre et renforcer les liens citoyens pour lutter contre les villages-dortoirs.

Une réunion de présentation avec le maître d'œuvre (société Constructo) se tiendra le vendredi 18 novembre à partir de 18h dans la salle des Expositions. Venez nombreux comprendre l'articulation du projet, faire part de vos interrogations, remarques et suggestions.





Valérie Colombet

Permanence : le jeudi, de 18h à 19h, en Mairie, Bureau Permanence des élus.

Contact : 06 32 34 06 54 Mail : valerie.colombet@noves.fr

## → Un Week-end de la BD étoffé !

**Cette année, une quinzaine d'auteurs seront présents au prochain Week-end de la BD qui aura lieu les 5 et 6 novembre !**

Arnaud BOUTLE, CHANOUGA, Christine CIRCOSTA, Emilie HAREL, Elizabeth HOLLEVILLE, Benjamin JURDIC, Marc LATASTE, Bernard NICOLAS, Christophe PICAUD, Amandine PUNTOUS, Dominique ROUSSEAU, Serge SCOTTO, Laurent SIEURAC, Eric STOFFEL et Nathalie VESSILIER vous accueilleront pour un programme varié.

### → Le samedi 5 novembre

De 10h à 12h, à la Médiathèque Municipale Marc Mielly :

**Atelier BD « Voyage en bande dessinée »** (10 à 12 participants de 10 à 15 ans) avec Amandine PUNTOUS.

Embarquez dans les bagages de l'artiste globetrotteuse Amandine PUNTOUS, qui vous présentera son travail d'auteur de BD reportage à travers le monde. Venez apprendre à réaliser votre toute première page de bande dessinée, tout en découvrant de nouveaux horizons inconnus, de l'Afrique de l'ouest aux îles d'Asie du sud-est.

Après avoir choisi votre destination, vous recevrez une enveloppe secrète d'explorateur : votre laissez-passer pour une aventure de deux jours, dans laquelle vous créez votre propre héros de BD. Vous lui ferez vivre des aventures fantastiques grâce à l'art de la narration dessinée, case après case, et bulle après bulle.

Bon voyage !

De 14h à 18h, à la salle des Expositions de la Mairie :

Séance de dédicaces avec les auteurs.

Table « Jeux et ateliers de découverte BD ».

De 14h30 à 15h30 et de 16h à 17h, salle des Expositions de la Mairie : Ateliers La Fabrique à BD de la BNF (sur inscription).

A 18h30, au Cinéma L'Eden :

« Narcisse », par Zenzika, BD Concert, d'après la bande dessinée de CHANOUGA

A partir de 12 ans - Durée : 1h05

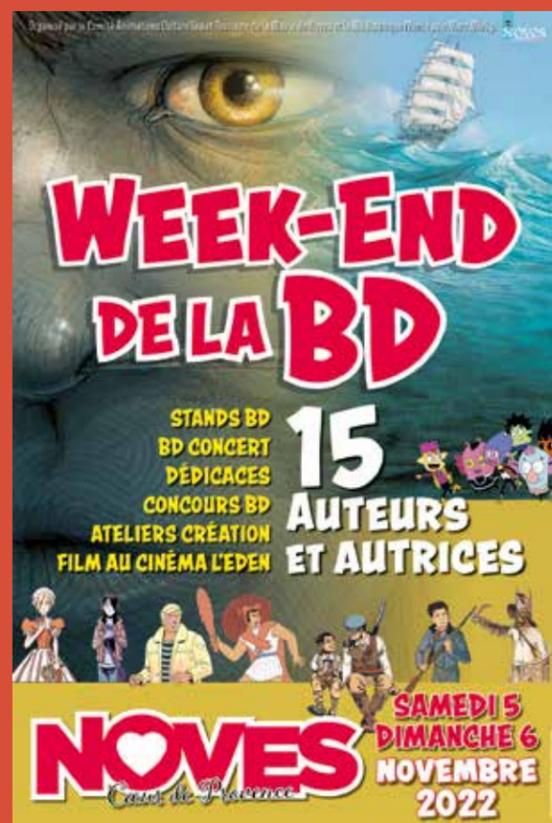
« On m'a souvent dit que si j'avais marché dans les pas de mon père, tout cela ne me serait jamais arrivé... Mais c'est un fait, c'était en moi, rien au monde n'aurait pu me faire changer d'avis. J'étais fait pour être marin.

De ce qui m'est arrivé, moi Narcisse, je n'ai aucun regret... Pour ce qui d'Anglo, c'est une autre histoire... »

L'étonnante histoire vraie d'un mousse échoué et abandonné sur les côtes australiennes, de sa vie chez les indigènes et de son retour en Europe.

Une grande saga maritime et humaine.

Narcisse PELLETIER n'est ni un Robinson CRUSOE ni un enfant sauvage. Il a semble-t-il accepté son abandon sur les côtes inexplorées de l'extrême nord australien, comme un voyage sans retour, un aller simple, une nouvelle vie qui aura duré 17 ans chez « les sauvages » d'où il n'est jamais vraiment revenu. Tout ce que l'on connaît de cette expérience est relaté dans la notice qu'un chroniqueur vendéen, Constant MERLAND, a écrite à partir d'un témoignage édulcoré de Narcisse recueilli à son retour à la civilisation : un document à caractère ethnographique plus qu'un témoignage personnel présenté comme « les aventures » de Narcisse PELLETIER.



### → Le dimanche 6 novembre

De 10h à 12h, à la salle des Expositions de la Mairie :

Séance de dédicaces avec les auteurs.

A 11h, à la salle des Expositions de la Mairie :

Rencontre avec CHANOUGA à propos de Narcisse PELLETIER

De 14h à 18h, à la salle des Expositions de la Mairie :

Séance de dédicaces avec les auteurs.

Table « Jeux et ateliers de découverte BD ».

De 14h30 à 15h30 et de 16h à

17h, à la salle des Expositions de

la Mairie :

Ateliers La Fabrique à BD de la BNF (sur inscription).

A 18h, au Cinéma L'Eden :

Projection du film « Le Petit Nicolas » d'Amandine FREDON et Benjamin MASSOUBRE.



### → Du Slam à la Médiathèque

**Atelier Slam avec Dizzylez, le samedi 26 novembre, de 10h à 12h, à la Médiathèque Municipale Marc Mielly. Tout public, à partir de 8 ans - Durée : 2h.**

Offert par la Bibliothèque Départementale.

Un atelier « d'écriture » à vocation orale où il est question d'écrire pour dire. L'histoire du Slam aux Etats-Unis et en France vous sera présentée pour comprendre ses origines. Vous découvrirez l'échauffement vocal à base de jeux oraux, suivi d'un moment d'écriture et de restitution.

Un moment de Slam à scander !

Dizzylez, le globetrotteur musical Mathieu, dit Dizzylez, est un artiste multiple : auteur - compositeur - interprète, slameur et musicien, champion d'Europe de Slam (European Slam Days, Berlin, 2009), globetrotteur musical, fan d'expérimentations et d'expériences variées (scènes, chorales d'enfants, chorales gospel, beatboxeurs). Il aime transmettre et anime des ateliers d'écriture depuis de nombreuses années en milieu scolaire et dans les musées et médiathèques.

### → Noël à Noves et aux Paluds

**Le Marché de Noël de Noves se tiendra le samedi 10 décembre 2022, de 10h à 21h, dans le village. Stands, animations et nombreuses surprises sont au programme.**

**Le Marché de Noël des Paluds-de-Noves se déroulera le samedi 17 décembre 2022, de 15h à 20h.**

### → Un dimanche pour soi

**Le dimanche 5 février 2023 :**

une journée placée sous le signe du bien-être, dans la salle des Expositions : auriculothérapie, massage intuitif, Zhong Fu, plantes médicinales, Su Jok, naturopathie, kinésiologie, méditation pleine conscience, yoga thérapie, lithothérapie, réflexes archaïques...



### Le Cinéma L'Eden ouvert certains jours fériés !

Désormais, le Cinéma L'Eden proposera des séances certains jours fériés. A noter pour fin 2022 : ouverture les 1<sup>er</sup> et 11 novembre.



### → 2023 est déjà là !

Une exposition de Christine et Marc LIEFFROY

*Escapade nordique : 100% nature*

« L'Islande, les îles Féroé, l'Ecosse et la Finlande au plus près de la nature »

Après leur première exposition à Noves, en 2019, Christine et Marc LIEFFROY, un couple de photographes amateurs Novais, passionnés des ambiances nordiques, reviennent présenter leurs nouvelles photographies de voyages, du 21 au 29 janvier 2023, dans la salle des Expositions de la Mairie de Noves.

Les pays nordiques sont un lieu idéal pour « ressentir » la nature, c'est un terrain de jeu privilégié pour la photo de paysage et animalière.

Les saisons transforment sans cesse la palette de couleurs : l'hiver gomme les détails, la nature s'affiche en noir et blanc. Mais dès le dégel, les landes et les forêts renaissent et le spectacle coloré revient nous émerveiller. Puis vient l'automne, les Finlandais l'appellent la « Ruska », c'est le mot finnois qui décrit le flamboiement des couleurs de la forêt boréale à cette période !

La faune sauvage s'y découvre parfois, alors chaque rencontre est un moment privilégié d'observation et d'émotion. C'est l'occasion de capturer l'image d'une attitude, d'un regard.

### → Phèdre ! Vendredi 3 mars 2023 19h-Salle de l'Espaceur

Dans le cadre des Nomade(s) de La Garance, Scène Nationale de Cavaillon - 2h Compagny - François GREMAUD

**Un remake contemporain de la célèbre tragédie de Racine, bourré d'humour et d'enthousiasme.**

Bien sûr, on le devine, il est question de Phèdre, la plus fameuse et la plus jouée des tragédies de Racine. **Mais Phèdre n'est pas Phèdre ! Et oui, la particularité de cette pièce se cache sous le point d'exclamation, appelé au temps de Racine point d'admiration.** Romain, l'unique protagoniste, voue justement une passion dévorante à cette tragédie. Avec pour décor un simple bureau, il entreprend, livre en main, de présenter Phèdre en un temps record. S'appuyant tour à tour sur la beauté de ses alexandrins, les passions dévastatrices qui y sont dépeintes, les origines mythologiques des protagonistes ou encore le contexte historique de l'écriture de la pièce, le comédien nous emporte avec lui dans cet amusant exercice. **Une pièce écrite telle une déclaration d'amour jouissive et virevoltante au théâtre, jouée déjà plus de 400 fois, suite à son succès au Festival d'Avignon 2019 !**

Conception, mise en scène :

François GREMAUD

Texte : François GREMAUD d'après Jean RACINE

Assistanat à la mise en scène :

Mathias BROSSARD

Lumières : Stéphane GATTONI

Avec Romain DAROLES





Jean-Philippe Matecki

Permanence : le mercredi, de 18h à 19h, en Mairie, sur rendez-vous, Bureau Permanence des élus.

Contact : 06 24 08 51 95 Mail : noves.adjoint.environnement@gmail.com

## Environnement et cadre de vie : Nature en ville : 5 bonnes raisons de s'engager



### Qualité de l'air

**Améliorer le cadre de vie** : La nature en ville permet d'améliorer la qualité de l'air et de rafraîchir la ville. En jouant un rôle de climatiseur urbain, les végétaux permettent de gagner 0,5 à 2°C dans les rues et permettent de capter le CO2 responsable du réchauffement climatique.



### Activité économique

**Maintenir et développer l'activité économique** : la présence de la nature renforce l'attractivité du territoire et dynamise ainsi l'économie locale. Le bien être lié à la présence de nature en ville influence les choix de localisation d'entreprises et de services.



### Risque inondation

**Limiter les risques pour la population** : La conservation et le développement de la végétation et des surfaces perméables contribuent à l'infiltration des eaux de pluie en local, diminuant le ruissellement et les risques d'inondations. Par ailleurs, la gestion écologique des espaces verts ainsi que le choix d'espèces locales et non allergènes contribuent à la santé des milieux et des populations.



### Citoyens

**Répondre aux attentes des citoyens** : 6 Français sur 10 souhaitent que les municipalités investissent en priorité dans les espaces verts (source : avis du CESE n°21).



### Economie

**Economiser et donner du sens à la dépense publique** : La nature en ville et la gestion écologique des espaces verts offrent des solutions naturelles et moins coûteuses.

## 50 arbres pour nos villages

Afin de compenser les abattages de platanes malades et d'augmenter la végétalisation, 50 arbres seront plantés d'ici le printemps 2023 sur Noves et Les Paluds-de-Noves. Les travées comprendront des espèces diverses et alternées pour lutter contre la décimation en cas de maladie et pour favoriser la biodiversité.



## Des réponses concrètes pour développer la nature dans Noves et Les Paluds-de-Noves

### Visas verts : végétaliser la ville avec vous

“ **L'idée est d'intégrer les habitants dans le fleurissement de l'espace public : petits espaces en devanture ou plus grands espaces non végétalisés par la commune, pourront être gérés à l'initiative des citoyens. Les objectifs sont de retrouver la terre sous des surfaces bitumées pour permettre d'alimenter les nappes phréatiques, développer des plantations favorisant l'embellissement et la biodiversité.** ”

### Le principe :

- Adhésion à une charte qui fixe les règles (implantation, espèces, traitement...). La charte est disponible sur le site noves.fr et annexée aux demandes de visa.
- Formulaire de demande comprenant la description du projet disponible à l'accueil de la Mairie, de la Mairie Annexe et sur le site noves.fr.
- Etude de la demande par le Comité Environnement, avis des Services Techniques et de la Commission Sécurité.
- Accord du visa vert.
- Aide éventuelle de la commune pour la mise en terre (ouverture du goudron, amendement...).
- Octroi d'un bon d'achat valable dans nos commerces locaux pour lancer la végétalisation.

### Démarche de désartificialisation des sols dans les écoles

La responsabilité environnementale concerne tous les aspects de l'action communale et l'ensemble des comités est engagé. **A l'initiative d'Edith LANDREAU, 1<sup>ère</sup> Adjointe et déléguée aux écoles, une démarche de désartificialisation des sols est souhaitée dans les cours...** à suivre. Retrouver la terre est fort de sens et d'intérêt, pour le confort des élèves, lutter contre le ruissellement et développer des espaces de biodiversité.

### Les 3 Vergers, une opportunité d'îlots de fraîcheur :

**Les 3 Vergers représentent 30 000m2 de friches industrielles à proximité du centre-ville de Noves.** Cette zone est minéralisée à 90%. Nous avons l'opportunité de marquer le changement et un engagement écoresponsable dans les projets d'aménagement. La désartificialisation des sols est un enjeu majeur au regard du changement climatique et d'une crise de l'eau désormais palpables. Par un bilan végétal positif et en privilégiant des surfaces perméables lors des futurs aménagements, nous pourrions créer un îlot de fraîcheur et alimenter nos nappes phréatiques là où actuellement l'eau ruisselle jusqu'à la mer et n'apporte aucun bénéfice à nos sols.



### Extinction de l'éclairage public : exemplaires et responsables

La commune de Noves termine cette année sa bascule en 100% LED pour l'éclairage public. De plus, lors des nouveaux aménagements, le choix est porté sur des lampadaires LED à détection.

En complément, le principe d'extinction de l'éclairage public sur la période 1h00 / 5h00 a été adopté. **Outre l'économie substantielle sur le budget communal suite à l'augmentation de 127% du coût de l'électricité, cette mesure est de nature à favoriser la biodiversité, certaines espèces étant perturbées par l'éclairage artificiel.** Une deuxième phase de test prévoira l'extinction entre 0h00 et 6h00.



*Monia Lilamand*

**Permanence** : le mardi, de 11h30 à 12h30, en Mairie, Bureau Permanence des élus.  
**Contact** : 06 31 47 75 06 **Mail** : adjointeagriculture.noves@gmail.com

## Une nouvelle dynamique pour l'agriculture novaise et palunaise

Un projet est en cours sur la revalorisation des terres agricoles sur Noves et Les Paluds-de-Noves.

Une collaboration s'est installée entre l'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADEAR 13) et la commune via le Comité Agriculture sur la problématique des friches.

L'ADEAR 13 œuvre depuis plus de 20 ans au renouvellement des générations en agriculture et propose divers services. Quant à moi, en ma qualité d'Adjointe à l'agriculture, je souhaiterais, à travers ce projet, pouvoir redonner un sens à nos terres !

**Le projet va consister à :**

- identifier les terres agricoles non occupées sur la commune afin de proposer un accompagnement de nouvelles opportunités foncières pour l'installation agricole,
- localiser les friches et solliciter l'entretien auprès des propriétaires, dans une ambition de mise à jour du recensement déjà existant sur la commune,
- venir en appui des nouveaux installés par de la mise en réseau (suivi individualisé, tutorat paysan et réunions locales d'appui),
- proposer un accompagnement sur la transmission de fermes.

Ce projet donnera lieu à un évènement participatif de repérage de friches pour lequel une réunion sera prévue le jeudi 27 octobre 2022 à 17h (information sur le lieu à venir prochainement) afin de présenter l'application Open friche map (gratuite) et fédérer une communauté de recenseurs sur la commune.



*Pierre Ferrier*

Adjoint représentant les Paluds-de-Noves.  
**Permanence** : le mardi, de 17h à 18h, en Mairie, Bureau Annexe.  
**Mail** : pierre.ferrier@noves.fr



*Valérie Charavin*  
Conseillère Municipale déléguée  
**Permanence** : sur rendez-vous.  
**Contact** : 04 90 95 05 46  
**Mail** : valerie.charavin@noves.fr

## 100% de réussite au Bac !

C'est avec fierté et satisfaction que nous souhaitons mettre à l'honneur nos bacheliers Palunais ; 100% de réussite et de nombreuses mentions. Bravo et félicitations à **Ailich WICKS, Célia BARON, Emma LAINE, Gabriel BONO, Hugo BARON, Inès RICO, Louise BAYOL, Ludovic DUPLAN, Pauline GONZALEZ, Saïd EL GHAZAL et Thomas RAFFIN, sans oublier Joris ROUBAUD** qui a fait toute sa scolarité à l'école des Paluds.

Nous leur souhaitons une belle continuation et réussite.



## Musique, peintures et cinéma aux Paluds

Le 6 août 2022 s'est tenue la seconde séance de cinéma en plein air dans nos belles arènes. La soirée a débuté avec le concert de Laura BELTRANDO accompagnée de son groupe BLUSHING. En parallèle, Nicole BELTRANDO a exposé ses belles peintures dans la salle de l'Amitié. Le beau temps étant au rendez-vous, beaucoup de monde a répondu présent à cet évènement. Chacun a pu se restaurer sur la place du Bicentenaire, écouter de la musique, admirer les peintures de Nicole et enfin assister à la projection de « Marius » dans les arènes. Ce fut une excellente soirée qui devrait être renouvelée l'an prochain.



Dès aujourd'hui, en coordination avec Monia LILAMAND, Adjointe à l'agriculture, l'ADEAR 13 vous sollicite. Toutes les contributions des Novais(es) et Palunais(es) sont attendues.

- Vous avez des terrains sous-utilisés pour lesquels vous seriez prêt(e) à étudier une mise à disposition ?
- Vous connaissez des propriétaires ou agriculteur(riche)s en fin de carrière, susceptibles d'être intéressé(e)s ?
- Vous identifiez des terrains sur votre commune qui pourraient être remis en valeur ?
- Vous voulez bénéficier d'un appui dans votre installation et seriez intéressé(e) par la mise en place d'une réunion locale avec des pairs ?
- Vous avez d'autres besoins ou idées à partager sur l'agriculture locale ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de :

**Maëlig LE CUNFF**, animateur de l'ADEAR 13 au 06 95 65 32 37 ou par mail à [mlecunff@adear13.org](mailto:mlecunff@adear13.org),  
**Monia LILAMAND**, Adjointe à l'agriculture au 06 31 47 75 06 ou par mail à [adjointeagriculture.noves@gmail.com](mailto:adjointeagriculture.noves@gmail.com).

Un projet mis en œuvre avec le soutien financier du programme européen LEADER et de la Région Sud, dans le cadre du GAL du Pays d'Arles.



***La lettre n°4 de « L'Agora pour nos villages »  
- le journal de l'Opposition Municipale –  
a « ravi » nos agents du Service Technique !***

Ils ont, en effet, été accusés d'avoir abandonné une jardinière cassée alors qu'elle est privée, de mal entretenir les plates-bandes alors qu'elles sont parfaitement entretenues, de ne pas remplacer les arbres coupés alors qu'ils le sont tous, etc... Bravo la désinformation !

Quant à délocaliser le Marché des Producteurs du mardi soir aux Paluds, peut-être faudrait-il d'abord que l'opposition fréquente celui de Noves !

Nous n'insistons pas plus sur les « y a qu'à » qui suivent (distributeur de billets, etc...) qui sont de la manipulation.

Si l'opposition s'était un peu plus servie chez le marchand de fruits et légumes du samedi ou au Café du Siècle pour le pain, ils n'auraient peut-être pas renoncé !

Quant au Bar des Arènes, nous attendons le notaire du propriétaire pour acheter. Il y a aura ensuite une réunion publique de concertation pour son devenir, comme annoncé dans notre programme électoral.

Nous invitons les élus de l'opposition à s'informer sur les projets aux « Trois Vergers » (le skate-park n'est pas prévu sur le site !).

Quant aux « visions d'avenir », qu'ils lisent notre programme (prévu sur 6 ans !) avant d'affabuler !

Les projets avancent (un Contrat Départemental d'Aménagement est en préparation pour les entrées sud de Noves, la Place de l'église, le Bar des Arènes, etc...) et les pages de ce bulletin vous informent du travail des élus.

Nous vous remercions d'avoir si bien accepté l'extinction de l'éclairage public (hors village) de 1h00 et 5h00. C'était nécessaire, car les factures d'énergie explosent et menacent le budget.

D'autres mesures d'économie d'énergies seront nécessaires pour tous les bâtiments communaux si nous voulons continuer à investir sans augmenter les impôts et à maintenir notre dynamisme économique et associatif.

Les élus de la Majorité

***C'est la rentrée !***

Si vous avez la chance d'avoir eu le dernier journal des ponts, vous avez pu lire le bilan de nos deux années passées sur les bancs de l'opposition.

Si par bonheur vous recevez celui-ci, alors vous pourrez examiner certainement nos propositions à venir.

Bien que cela ne soit pas toujours perçu comme tel, notre philosophie est de faire avancer nos idées pour l'avenir de nos villages. Même si nombre de celles-ci ne sont pas retenues par l'équipe majoritaire, certaines, comme la recherche d'un taux d'emprunt à 0,6% pour l'achat du Domaine des 3 Vergers, ont fait leur chemin.

Nous continuerons de proposer encore et encore.

Les chaleurs caniculaires subies cet été ont bien montré le besoin de développer encore la végétalisation de nos espaces de vie. Diminution du « tout béton » ou du « tout goudron », développement des espaces verts tout en maîtrisant les consommations d'eau et d'énergie, plantation d'arbres et de végétation peu gourmands en arrosage, accompagnement à la végétalisation des cours d'écoles... il s'agit là d'éléments sur lesquels nous nous proposons de travailler aux côtés de la majorité municipale, afin de proposer à nos concitoyens un espace de vie plus propice au bien-être collectif dans nos villages, alors que l'immobilier se développe et qu'il est nécessaire d'intégrer nos nouveaux arrivants dans un cadre de vie adapté.

Néanmoins, il est temps de faire une pause sur la construction d'ensembles immobiliers et de réfléchir sur l'évolution de la commune à l'horizon des 25 prochaines années. Cela peut paraître très lointain, mais c'est bien aujourd'hui que l'on adaptera les infrastructures dont nous aurons besoin demain. Il s'agit là d'une démarche qui pourrait être engagée, pourquoi pas, avec les citoyens de nos villages...

Crèches, écoles, circulation routière, parkings, transports, commerces (...) autant de sujets à mettre sur la table afin d'en débattre ensemble, sans animosité, chacun avec nos différences d'opinions, mais dans un objectif d'intérêt général pour nos villages.

La prochaine fermeture programmée d'une de nos deux boulangeries en centre-ville illustre ce besoin de réflexion sur l'accueil et l'installation de nouveaux commerces de bouche à Noves, mais aussi aux Paluds : comment être proactifs et attractifs ?

Aux Paluds, nous nous proposons également de participer à la réflexion autour de l'utilisation de l'espace « Bar des Arènes ». Cette zone bien située et agréable, pourrait par exemple accueillir des activités de type épicerie, lieu de convivialité (de type espace café ou bistro associatif pourquoi pas !), soyons créatifs ensemble afin de faire revivre nos espaces actuellement en sommeil !

Cela pourra être également un facteur qui permettra de recentrer la fête autour de la place du Bicentenaire, ce qui favorisera probablement le retour des forains après cette année blanche, sujet que nous avons évoqué avec eux à l'occasion de la fête de Noves dernièrement.

Bien que se développant progressivement, nos villages doivent rester ruraux !

Nous profitons de cette tribune pour souhaiter une bonne rentrée à tous nos écoliers, collégiens, lycéens et étudiants, la bienvenue à Noves à tous nos nouveaux arrivants. Nous en profitons également pour saluer, à l'issue de cet été particulier, l'engagement de notre réserve communale de Sécurité Civile, qui veille quotidiennement sur le Rougadou, ainsi que celui de nos sapeurs-pompiers, engagés sans faille sur tous les fronts depuis de longs mois. Merci à eux !

Nos sept élus sont à votre disposition pour toutes vos préoccupations : Christian REY, Edith VERNET, Nathalie BONAVENTURE, Patricia GONDRAN, Marine BRANTE, Bertrand REYNAUD et Serge LEVRARD.

Suivez nos travaux et comptes rendus des conseils municipaux sur la page Facebook de Christian REY.

## Commerces

## Association des commerçants : un succès annoncé



Association des commerçants



La crise COVID a mis en évidence les difficultés à coordonner l'information et l'aide auprès des commerçants. Il est apparu essentiel pour la majorité de relancer un projet d'association pour favoriser la communication et porter des projets visant à préserver et développer les intérêts du commerce à Noves.

Un bureau a été constitué et, fort de son énergie et de sa convivialité, un évènement a été programmé dès cette première année d'existence. L'association, en préambule de la fête votive, a organisé un apéritif

convivial dans la cour de l'école Jules Ferry le 25 août, un grand succès populaire ! Gageons que d'autres initiatives seront régulièrement prises pour démontrer l'attachement à animer et dynamiser la vie de notre commune.

Bureau :  
Président : Arnaud GUERS  
Vice-président : Frédéric BOYER  
Trésorier : Rachid TAZI  
Secrétaire : Thierry MARTINEZ

**L'équipe municipale en soutien aux commerçants :** via le Comité Communication, bon nombre de mesures favorisant le développement du commerce ont été entreprises.

**Promotion des ouvertures de commerces** sur l'ensemble des réseaux digitaux de la Mairie : site [noves.fr](http://noves.fr), Facebook Mairie de Noves Informations (+ de 5 000 abonnés), relais via le groupe Facebook Noves Les Paluds nos villages (+ de 2 000 abonnés), des réseaux à fort impact sont mis à disposition pour favoriser le développement des nouveaux commerces. Aide à la promotion des nouveaux commerces pour la parution dans le Bulletin Municipal.

**Aide à la signalétique directionnelle** financement des 4 nouveaux châssis permettant aux commerçants d'orienter les flux vers les commerces locaux.

**Financement d'un site de référencement des commerces locaux.** Avec l'appui d'un acteur local du web, la Municipalité développera une plateforme Internet référençant tous les commerces de la commune. Chaque commerce pourra ensuite animer sa page et utiliser l'adresse web et les liens dans ses communications. Une prestation d'**aide à la digitalisation**

sera également financée pour aider certains commerces à se développer sur le digital.

**Partenariat avec les commerces locaux :** L'action communale n'oublie pas nos commerces : Bourse au permis de conduire, Concours Local des Villes et Villages Fleuris, Visas verts avec Flor@Noves et les Horticoles Boyer... Tous nos dispositifs s'appuient et s'appuieront sur les commerces locaux pour contribuer à leur développement.

**J'aime Noves et Les Paluds, je consomme local.**

**Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif :**

En centre-ville, la collecte des sacs d'ordures ménagères s'effectue les lundis, mardis, jeudis et samedis matins.

La collecte des sacs de tri sélectif s'effectue les mercredis matins. Les sacs ou les conteneurs doivent être sortis la veille au soir à partir de 19h.

Le non-respect des consignes de ramassage est passible d'une amende de 35€, en application de l'article R 632-1 alinéa 1 du code de procédure pénale.

**Collecte des encombrants :**

La collecte des encombrants se déroule en alternance comme suit :

- une semaine sur deux, collecte de mobilier,
- une semaine sur deux, collecte d'électroménager.

Rappel : la collecte des encombrants a lieu le vendredi, entre 8h et 12h, sur rendez-vous pris auprès des services techniques.

**Collecte des sapins de Noël usagés :**

La Mairie de Noves mettra des containers à disposition pour collecter les sapins de Noël usagés, du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 20 janvier 2023, sur la Place Jules Ferry à Noves (devant le portail de l'école) et sur la Place du Bicentenaire aux Paluds-de-Noves.

**INSEE**

**L'Insee réalise du 19 septembre 2022 au 25 mars 2023 une enquête sur la Formation tout au Long de la Vie (F.L.V.).**

**De quoi s'agit-il ?**

Cette enquête permet de mesurer l'accès à la formation des adultes, que ce soit dans un but professionnel ou personnel (stage de cuisine, cours de sport par exemple), de décrire les formations suivies ou encore de comprendre les difficultés d'accès à la formation. Elle vise aussi à évaluer les compétences qui permettent de gérer les informations dans la vie de tous les jours : lecture et calcul ou utilisation d'Internet.



**INCENDIES DE L'ÉTÉ :** L'équipe municipale tient à remercier particulièrement les personnels du Centre de Secours et du Comité des Feux de Forêt pour leur engagement dévoué à l'occasion des incendies dramatiques qui ont touché nos territoires. Merci à tous de nous protéger et de protéger notre patrimoine forestier si cher à nos yeux.

**Police Municipale**

**Ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 19h30.**

**En cas de problème durant les heures d'ouverture, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale au 06 80 00 83 23.**

**En dehors des heures d'ouverture, contactez le 17.**

**Qui est interrogé ?**

Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 30 000 ménages sur l'ensemble de la France. Au sein de chaque ménage, une personne de 18 à 69 ans sera interrogée. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il ou elle sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## Une consultation citoyenne est organisée

pour vous prononcer **sur la généralisation de la limite à 30km/h sur l'ensemble de l'agglomération** (toute la zone à l'intérieur des panneaux d'agglomération de Noves et des Paluds-de-Noves).

**Votre coupon réponse découpable ci-dessous.**

Vous pouvez le déposer dans les urnes situées à Noves Infos Tourisme (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h), à la Mairie et à la Mairie Annexe (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30), entre le 2 et 16 novembre 2022.

**La participation digitale est possible sur cette même période à l'adresse : [www.noves.fr/consultationscitoyennes](http://www.noves.fr/consultationscitoyennes)**  
Les résultats certes consultatifs permettront d'orienter la décision sur cette question clivante.

- 1/ Résidez-vous à Noves ou aux Paluds-de-Noves ?  Oui  Non
- 2/ Quelle est la fréquence de vos déplacements à Noves ou aux Paluds-de-Noves ?  
 Rarement  Régulièrement  Quotidiennement  Plusieurs fois par jour
- 3/ Le plus souvent, c'est pour... (choix multiple)  
 Me rendre sur mon lieu de travail  Emmener les enfants à l'école  Faire mes courses  Autre
- 4/ Quel est votre mode de déplacement dans l'agglomération ?  Piéton  Vélo  Deux-roues motorisé  Voiture
- 5/ Trouvez-vous que la vitesse des usagers est élevée à Noves et aux Paluds-de-Noves ?  Oui  Non
- 6/ Êtes-vous favorable à la généralisation de la limitation à 30km/h dans l'agglomération ?  Oui  Non  Aucun avis

# NOVES

*Cœur de Provence*



Trimestriel - N° 41 / Octobre 2022

Tirage : 3000 exemplaires

Directeur de la publication : Georges JULIEN,  
Maire de Noves et des Paluds-de-Noves.

Rédaction et maquette :  
Comité Communication.

Mise en page et impression :  
Imprimages - Noves - 04 90 92 95 58

“De Bonpas au Pont Coloré” est le bulletin  
d’informations de Noves et des Paluds-de-Noves.

Mairie de Noves - 4, place Jean JAURES  
13550 NOVES  
Tél. : 04 90 24 43 00  
[www.noves.fr](http://www.noves.fr)

Imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement.  
 PEFC 10-31-1319 / Certifié PEFC / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)